



Le Musée Royal 22^e Régiment

LA CITADELLE DE QUÉBEC

Conditions et tarification

Service de reproduction

Toute demande de numérisation est examinée. À la suite d'une demande, une réponse sera communiquée dans les 20 jours ouvrables.

1. Informations relatives aux demandes de numérisation

Le Musée Royal 22^e Régiment se réserve le droit :

- de refuser une demande si les numéros d'accession/cotes sont absents ou incorrects ;
- de limiter le nombre d'images fournies par demande ;
- de refuser une demande si aucune image sur support numérique n'est disponible ;
- de refuser une demande si la résolution désirée de l'image est trop élevée ;
- d'exiger des frais supplémentaires dans le cadre d'une demande massive de documents et/ou d'une demande de traitement prioritaire ;
- de demander une copie de toute image fournie dans une précédente demande afin d'en vérifier la qualité.

2. Conditions

- Une entente sur les droits, les conditions et les modalités doit être établie et signée avec le Musée Royal 22^e Régiment pour la publication et l'usage commercial de documents photographiques et numériques.
- L'achat de la copie du document photographique ou numérique n'inclut pas de droits d'utilisation.

- Une autorisation écrite doit être obtenue de la part du Musée Royal 22^e Régiment pour la reproduction de documents numériques.
- Le droit de reproduction autorisé est restrictif. De plus, il est accordé pour un usage unique, déterminé et exclusif au projet demandé. L'entente sur les droits, les conditions et les modalités détermine les limites de temps et de territoire (si applicables) à chaque projet. Dans le cas, d'un site Web, une durée de temps est établie dans l'entente.
- Il incombe au demandeur de négocier auprès des détenteurs de la propriété intellectuelle les droits de reproduction pour tout document ou œuvre protégée par la *Loi sur le droit d'auteur*. Une preuve écrite de l'autorisation du détenteur de la propriété intellectuelle doit être fournie au Musée Royal 22^e Régiment avant la transmission des images.
- Le nom du Musée Royal 22^e Régiment ainsi que les crédits photographiques doivent être mentionnés dans tous les types de reproduction et cela, dans leur intégralité (en incluant le numéro d'accession/cote). Les crédits seront fournis avec les images.

3. Délai de traitement

a) Service régulier

Le délai de traitement est de 30 jours ouvrables après réception de la demande.

b) Service rapide

Le **délai de traitement est 10 jours ouvrables** suivant la réception de la demande. Le service rapide est accordé **seulement si les conditions suivantes sont remplies** :

- le numéro de référence est indiqué;
- les renseignements sur les restrictions liées au droit d'auteur et à l'accès sont déterminés;
- les documents demandés ne font pas l'objet de restrictions à l'accès et à la reproduction, ou, s'ils le font, une lettre de permission accompagne la demande;
- les documents demandés sont disponibles;
- la demande porte la mention « Service rapide »; et
- vous avez indiqué sur votre demande que **vous acceptiez de payer à 100 % les frais additionnels.**

4. Tarification

- Les frais administratifs de manutention et d'expédition sont de 5\$ au Canada et de 10\$ à l'extérieur du Canada. Les taxes seront ajoutées au coût total.

Photocopies

8,5 x 11 et 8,5 x 14	0,15\$
11 x 17	0,30\$

Photos numériques de documents

Photos prises par le client	Gratuit
Photos prises par le personnel du Centre d'archives	5,50\$

Images numériques

600 dpi ou moins	15\$
Plus de 600 dpi	25\$
Numérisation de diapositives et transparents	25\$
Image numérique aux fins d'illustration de travaux d'étudiants. Une preuve doit être fournie sur demande.	Gratuit

Frais supplémentaires reliés à l'utilisation des images

Type d'utilisation	Frais supplémentaires ¹
Usage personnel uniquement (ex : recherche, arbre généalogique, travail scolaire)	Non applicables
Projet pédagogique destiné à une clientèle scolaire	Gratuit
Étudiants (projets de recherche, de thèse, de rapport de stage, de présentation visuelle dans le cadre d'un programme de cours) Une preuve doit être fournie sur demande	Gratuit
Exposition, sans but lucratif Exposition, but lucratif	15\$ 100\$
Publication imprimée (livre, périodique, catalogue, agenda, calendrier, dépliant, carte postale, pochette de disque, etc.) <ul style="list-style-type: none"> - Tirage, sans but lucratif, moins de 5 000 exemplaires - Tirage, sans but lucratif, plus de 5 000 exemplaires - Tirage, but lucratif, moins de 5 000 exemplaires - Tirage, but lucratif, plus de 5 000 exemplaires - E-livre - Couverture, sans but lucratif - Couverture, but lucratif, moins de 5 000 exemplaires - Couverture, but lucratif, plus de 5 000 exemplaires 	20\$ 30\$ 40\$ 60\$ 60\$ 50\$ 100\$ 200\$
Utilisation à des fins audiovisuelles ou à d'autres fins commerciales (film, télévision, publicité, articles en vente : calendrier, tasse, carte postale, T-shirt, etc.)	50\$
Affichage ou diffusion en ligne ² : <ul style="list-style-type: none"> - Site Web, page principale - Site Web, page secondaire - Publicité en ligne 	50\$ 20\$ 150\$

¹ Les frais supplémentaires doivent être ajoutés à chaque image.

² Voir conditions pour davantage de précision concernant les sites Web.

Autres applications (si le Musée Royal 22 ^e Régiment accepte l'utilisation suggérée de la reproduction de l'image, les frais seront déterminés selon l'usage, le contexte et la distribution)	Selon l'usage
---	---------------

N. B. Les prix indiqués sont en devises canadiennes et peuvent changer sans préavis.

4. Moratoire

Le Musée Royal 22^e Régiment entreprend un projet de numérisation de ses archives historiques afin d'en faciliter la consultation et d'en assurer la pérennité. Un moratoire pourra s'appliquer aux services de reproduction d'images numériques ainsi qu'aux autorisations de reproduction en fonction de la progression du projet de numérisation lors de la demande. Le projet se poursuivra jusqu'en 2017.

Marie-Hélène St-Cyr Prémont

Archiviste du Musée Royal 22^e Régiment

22 mars 2017